

L'Agenda 21 de la Maison de l'Europe de Bordeaux

La Maison de l'Europe de Bordeaux a adopté en 2014 son *Agenda 21 associatif*, avalisant notre démarche collective et volontaire pour une association plus durable, plus solidaire, plus responsable. Notre agenda est pour nous un guide tant dans notre fonctionnement interne que dans les activités que nous proposons au grand public.

Nos engagements en termes de fonctionnement interne

- **Défi n°1 : une association éco-responsable**
 - Limiter la consommation d'eau et d'énergie : chasses d'eau écologique, limitation de l'utilisation des radiateurs, demande de travaux d'isolation etc.
 - Gérer intelligemment les déchets : tri sélectif, utilisation papiers recyclés, recyclage des vieux ordinateurs, vaisselle durable (éco-cups, bouteille en verre, exclusion du plastique) etc.
 - Acheter autrement : produits bio et responsables, circuits courts.

- **Défi n°2 : une association ouverte et inclusive**
 - Favoriser la mixité sociale et générationnelle par nos activités et notre communication.
 - Faciliter l'accès des personnes en situation d'handicap : accès PMR de nos locaux.
 - Participer à la dynamique bénévole métropolitaine en nouant des partenariats avec d'autres associations locales.

- **Défi n°3 : une association au management éco-sociétal**
 - Concilier la vie professionnelle et la vie personnelle des salariés : aménagement des horaires de travail des salariés, possibilité de télétravail, congé menstruel etc.
 - Favoriser la mobilité alternative des salariés : prise en charge d'une partie des abonnements TBM, mise en place des indemnités kilométriques vélo etc.
 - Accompagner socialement les salariés de l'association : tickets restaurants, mesures sociales etc.

Nos engagements dans le cadre des activités que nous proposons

- **Défi n°4 : limiter notre empreinte écologique**
 - Choisir des sites à taille adaptée pour nos manifestations à l'extérieur.
 - Réduire et trier nos déchets : proposer systématiquement un tri-sélectif à chacune de nos manifestations ; exclusion du plastique etc.
 - Inciter les participants à utiliser les modes de déplacements doux ou alternatifs
 - Acheter des produits bio et responsables.

- **Défi n°5 : communiquer de manière responsable**
 - Exclure la communication papier tout au long de l'année et la réduire à nos seuls temps forts.
 - Privilégier la communication dématérialisée.
 - Adopter une démarche Green IT.

- **Défi n°6 : promouvoir une ambition durable**
 - Valoriser notre démarche durable chaque fois qu'il est possible de le faire.
 - Animer un cycle de conférence annuel sur *l'Europe durable*.